

# Historique de la Municipalité de Saint-Jacques, Lanaudière, Québec, Canada

## *Repères chronologiques:*

Arrivée des premiers colons, des Acadiens venus de Boston; ils nomment l'endroit Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie.	1770
Nomination du premier curé résidant	1772
Ouverture des registres de la paroisse	1774
Érection canonique de la paroisse	1831
Constitution de la municipalité de la paroisse de Saint-Jacques-de-Saint-Sulpice	1845
Abolition de la municipalité de la paroisse de Saint-Jacques-de-Saint-Sulpice	1847
Constitution de la municipalité de Saint-Jacques-de-l'Achigan	1855
Début de la culture du tabac	1884
Incendie du couvent des Sœurs Sainte-Anne	1900 (4 avril)
Constitution de la municipalité du village de Saint-Jacques-de-l'Achigan par détachement de celle de la paroisse du même nom.	1912
La municipalité du village de Saint-Jacques-de-l'Achigan abrège son nom en Saint-Jacques	1917
La municipalité de la paroisse de Saint-Jacques-de-l'Achigan abrège son nom en Saint-Jacques	1920
Fusion des municipalités du village et de la paroisse	1998

**Référence:** COURNOYER, Jean. *La mémoire du Québec de 1534 à nos jours*, Montréal, Stanké, 2001, 1861 pages.

## **Saint-Jacques, une Nouvelle Acadie**

Le "Grand Dérangement" de 1755 disperse comme feuilles d'automne aux quatre coins de la nouvelle Amérique, des centaines de familles, des rives du Saint-Laurent jusqu'à la lointaine Louisiane, en passant par

la Nouvelle-Angleterre. Au moment de la Déportation, certaines familles étaient parvenues à s'enfuir et à se diriger vers Québec. C'est ainsi qu'au printemps de 1756, 225 Acadiens y parvinrent par bateau.

Les prêtres de Saint-Sulpice s'intéressent en particulier à ce dernier groupe d'exilés. Propriétaires d'une importante seigneurie, ils y accueilleront dès 1766 un groupe d'exilés venant de la Nouvelle-Angleterre. Ces derniers, sont les nôtres. Ils viendront fonder Saint-Jacques, Saint-Alexis, Saint-Liguori, Sainte-Marie-Salomé, une partie de Sainte-Julienne et de Crabtree, et plus tard Saint-Alphonse, Saint-Côme et Chertsey. Ils commenceront par s'établir sur les bords de l'Assomption et de l'Achigan, comme colons, engagés de ferme ou petits fermiers à bail. L'accueil peu ordinaire du curé Jacques DeGeay, et l'hospitalité sans pareille de ses ouailles ranimeront en eux l'espoir de refaire leur vie.

C'est en 1772 qu'on commença d'appeler « Nouvelle-Acadie » ce territoire en voie de défrichement, qui faisait partie de Saint-Pierre du Portage ou L'Assomption. Nos pères ont voulu témoigner leur gratitude profonde au curé de l'Assomption, Jacques Degeay, cet apôtre si généreux dans leurs malheurs. Sensibles à ses bontés, ils voulurent immortaliser sa mémoire en appelant leur nouvelle paroisse « Saint-Jacques », et en souvenir de l'ancienne patrie, ils ajoutèrent « de la Nouvelle-Acadie ».

Saint-Jacques est la plus ancienne municipalité de la MRC de Montcalm. Fondée en 1772 par une trentaine de familles acadiennes, Saint-Jacques est considérée à juste titre comme le berceau acadien de la région de Lanaudière.

Les premières maisons furent construites au Ruisseau Saint-Georges, premier centre du défrichement, vers 1768. Les maisons du Ruisseau Vaché, quant à elle, ne furent pas construites avant 1770. Cependant l'ouverture dans les parages d'un moulin à scie, vers le printemps de 1770, activa la construction des maisons et des granges. En 1774, au Ruisseau Saint-Georges, plus de 80 terres seront enregistrées. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on ne chôme pas, malgré la pauvreté des instruments dont on dispose pour défricher.

En 1775, quand il sera question de construire l'église, on décidera spontanément de l'élever au centre des terres défrichées : sur son site actuel, soit sur le lot 529 de l'ancien cadastre.

Une œuvre de colonisation ne pouvait se concevoir sans la présence d'un moulin. C'est ainsi que sur le Ruisseau Vaché, à l'équerre du chemin de ligne qui conduit au Ruisseau Saint-Georges, les Sulpiciens firent défricher un domaine pour y construire un moulin à scie destiné à « scier de long » le bois des défricheurs; et un peu plus tard, à quelques arpents de là, au confluent des ruisseaux Vaché et « de la source », un moulin à farine.

La forêt toute proche verra son beau « bois franc » se muer en billots équarris à la hache, ou en planches, avec quoi on bâtitra maisons, étables, poulaillers, porcheries, bergeries. On en fera même des charrues, des tables, des chaises ou des manches d'outils. Le « bois mou » - le pin blanc surtout -, deviendra armoires, bahuts, bols et sabots.

Comme dans la plupart des foyers ruraux du XIXe siècle, on vivra jusqu'à la limite de leur sens l'austérité et la frugalité. Pour vivre, on devra se contenter du strict minimum. On pratiquera l'économie domestique la plus fermée qui soit. Sur place on devra trouver abri, nourriture, vêtement, luminaire et médicaments.

Dans une telle atmosphère domestique où l'apport de chacun était requis et apprécié, où, chaque occupation dépendait du « temps qu'il faisait », comment donc ne pas développer une intense vie familiale et un accord profond avec notre mère-nature ? Parce qu'on était croyant-chrétien-pratiquant jusqu'aux dernières fibres de l'être.

Le dimanche, il fallait une tempête plus forte que la moyenne pour les empêcher de se rendre à l'église, à jeun et à pied la plupart du temps, à cause du mauvais état habituel des routes. Ce n'était pas, non plus, quelque huit, voire dix milles à franchir, qui leur faisaient peur. Ceux qui « gardaient la maison », s'unissaient par la

récitation du chapelet, aux « gens de la messe ». Ce rendez-vous dominical, autour de l'autel et sur le perron de l'église, a forgé la passion culturelle de notre société canadienne-française.

La Municipalité voit la majorité de ses habitants gérer des fermes prospères : nous y retrouvons quelques fermes laitières, de l'industrie porcine, de la culture maraîchère, l'élevage du vison, sans oublier les érablières comme revenu d'appoint. Avec le temps s'est développé l'air industriel de Saint-Jacques avec diverses industries et usines.

La vie économique dépend de plusieurs facteurs dont les principaux sont la nature, le travail humain et le capital. La nature fournit à l'homme ses innombrables ressources qui, transformées par son génie, deviendront utiles; mais, pour se les procurer, il faut de l'argent ! D'où la triple division de la vie économique : l'agriculture, l'industrie et le commerce. « Le milieu influence l'homme et celui-ci maîtrise le milieu. Le milieu naturel, géographique, provoque un milieu économique, et par une conséquence extrême, le milieu social ». (Montpetit É.)

L'industrie est à peu près toujours complémentaire de l'agriculture. Aussi à la campagne, c'est pendant la morte-saison des travaux agricoles, que l'industrie donne son maximum d'activité. Notre industrie saisonnière consiste surtout dans les dernières manipulations du tabac, et la livraison du maïs et du grain.

Saint-Jacques, comme tant d'autres régions éloignées des grands centres, manquait de moyens de transport rapides et faciles. Dans le but d'améliorer une situation si désavantageuse, dès 1822, le Conseil municipal pressait le gouvernement de terminer sans retard la route Terrebonne - Saint-Jacques - Joliette, appelée chemin à barrières, et de construire deux lignes de voies ferrées. L'une serait un embranchement du chemin de fer de la « Rive Nord », et l'autre, plus à l'intérieur des terres, desservirait les Laurentides. Ainsi, nos populations progresseraient plus rapidement.

Après la construction du chemin de fer Montréal-Québec, Sir Wilfrid Laurier, accompagné de sénateurs, de ministres et de députés, inaugurerait le 25 octobre 1905, dans notre paroisse, cet embranchement du Châteauguay Nord qui reliait l'Épiphanie à Saint-Jacques.

En 1910, la voie ferrée fut prolongée jusqu'à Rawdon, et fut bientôt la propriété du Canadien National. En décembre 1971, la Compagnie Canadian National cessa tout service à Saint-Jacques, le camion remplaçant le chemin de fer un peu partout.

Avant la construction du chemin de fer, c'est-à-dire avant 1905, le courrier de Saint-Jacques nous parvenait par l'Épiphanie et Sainte-Marie. Le premier bureau de poste local date de 1875 environ. Dès 1908, le Conseil s'adressait au Gouvernement fédéral pour qu'il fit construire un Bureau de Poste. L'année après, en avril 1909, Ottawa achetait la maison de Damase Marion, coin des rues Marion et Saint-Jacques. Mais le bureau de poste si désiré ne fut ouvert qu'en 1927, quand le ministre Arthur Cardin vint l'inaugurer.

En décembre 1873, Pierre Blouin, N.P., Euclide Dugas, Georges et Isidore Beaudoin en conçoivent un plan pour un système d'aqueduc. En 1875, Monsieur William Pope s'offre à exécuter le projet, à ses frais, et construit notre système d'aqueduc. Ce dernier en fera l'exploitation exclusive pendant 30 ans, de 1877 à 1907. Il vendra ensuite l'entreprise à William Lord, père, qui, en 1917, la laissait à ses deux fils, Alonzo et William qui la vendirent au Conseil municipal en 1956.

En 1969, on procéda à l'aménagement du service des égouts, pour une partie du village, et l'on construisit une usine d'épuration des eaux.

Le régime seigneurial a donc eu une influence énorme sur la nation canadienne : il l'a protégée contre les envahissements du conquérant, il l'a groupée sur « un territoire parfaitement déterminé », et il l'a aidée même au point de vue économique; enfin, il l'a policée. Cette influence a été tout particulièrement bienfaisante aux Acadiens de Saint-Jacques que ce régime a largement secourus dans leur détresse.

Saint-Jacques-de-l'Achigan fut érigé en paroisse civile ou corporation municipale le 1er juillet 1855, en vertu de l'Acte V. Victoria, ch. 40. Le 30 juillet 1855, les « Sieurs Joseph Marion, Isaac Amireau, David Grenache, Louis Gaudet, Joseph Dupuis, Abraham Brien dit Desrochers, Édouard Dugas, tous membres du dit conseil municipal, étaient réunis en assemblée générale en la salle publique de la paroisse de Saint-Jacques. « Joseph Marion, en vertu de la nouvelle constitution, est élu premier maire et Aimé Dugas, N.P., est choisi comme secrétaire-trésorier.

Le 30 décembre 1912, une loi de la Législature divisait la municipalité en deux corps distincts : la Ville et la Paroisse (campagne). Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur, séparait leurs territoires respectifs, afin de donner une meilleure administration. Ce n'est qu'en 1998 que les Municipalités du village et de la paroisse de Saint-Jacques ont fusionné pour laisser place à la Municipalité de Saint-Jacques tel que nous la connaissons aujourd'hui.

## **Références**

Les textes contenus dans ce site ont été tirés du livre « Une nouvelle Acadie, Saint-Jacques-de-l'Achigan », écrit par l'abbé François Lanoue.

## ***Ceintures fléchées***

"Autrefois, les bourgeois du Nord-Ouest, les membres de la Compagnie de la Baie d'Hudson, les engagés pour la traite, les canotiers, les voyageurs et les patriotes portaient le costume national d'hiver comprenant le paletot en étoffe du pays, l'ample capuchon, la tuque bleue ou rouge et la ceinture fléchée autour des reins".

"Cette ceinture, à zigzag rouge, bleu, vert, jaune et blanc, est d'un bel effet décoratif, chef-d'oeuvre d'industrie domestique. Les ouvrages... parus sur le sujet indiquent différentes origines probables: indienne, normande ou espagnole, anglaise ou acadienne".

"Nous optons pour l'origine normande. Provenant selon nous, de Normandie, elle serait passée en Acadie, avec nos ancêtres. D'après la tradition, on en tissait déjà, peu après l'arrivée des Acadiens à Saint-Jacques".

"Un agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson distribuait la laine aux tisseuses, de la "shetland" que les gens dénommaient "châtelaine" et veillait à la confection de ces ceintures, selon des modèles réguliers. La ceinture fléchée requérait de la laine teinte que nos commerçants obtenaient d'Angleterre". Ce commerce fut florissant jusque vers la fin du 19e siècle.

"Nos tisseuses de ceintures fléchées ressemblaient aux ouvrières de Malines et d'Alençon, maniant de fines dentelles. Elles se tenaient à la fenêtre et leur travail fixé à la targette et à un clou planté dans le plancher, elles maniaient de leurs dix doigts les diverses couleurs de laine qu'au préalable, elles avaient nuancées".

Les textes entre guillemets sont de l'abbé François Lanoue, le reste du texte est inspiré du même auteur.

*François Lanoue, Une Nouvelle Acadie, Saint-Jacques-de-L'Achigan, 1772-1972. 1972*